

SESSION 2026

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES

Stagiaires, élèves de l'école nationale supérieure des sciences de l'information
et des bibliothèques

Concours externe

Deuxième épreuve d'admissibilité

Concours spécial docteur

Épreuve unique

Note de synthèse

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CONCOURS EXTERNE

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FCE	R0000	102	0468

CONCOURS SPÉCIAL DOCTEUR

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FCD	R0000	101	0468

Sujet : Comment reconstruire Notre-Dame ?

Composition du dossier (certains textes sont des extraits) :

N°1 : Franck Iovene. Monuments détruits ou abîmés : faut-il reconstruire ? Le Point, 17 septembre 2015 [1,5 pages]

N°2 : Pascal Liévaux. Spécial Notre Dame de Paris : la science à l'œuvre. Site internet du ministère de la Culture, publié le 25 novembre 2024 [2,5 pages]

N°3 : Bérengère Viennot. Il ne faut pas reconstruire Notre Dame, Slate, 17 avril 2019 [2,5 pages]

N°4 : Charlotte Fauve, Les Trésors révélés de Notre-Dame, Télérama, 12/06/2024 [1,5 pages]

N°5 : Jérôme Coignard. Notre-Dame de Paris, 1844-1864 : le colossal chantier qui a métamorphosé la cathédrale. Connaissance des arts, 19/10/2024 [2,5 pages]

N°6 : Jean-Jacques Larrochelle. Notre-Dame de Paris : cinq ans pour reconstruire, mais comment ? Le Monde, 18/04/2019. [2,5 pages]

N°7 : Roland Castro, Jean-Michel Wilmotte. Faut-il reconstruire Notre-Dame de Paris à l'identique ? Le Parisien, 19/04/2019. Propos recueillis par Pauline Conradsson. [2 pages]

N°8 : Francesco Bandarin. Interview, La Tribune de l'art, 25/05/2019. [3,5 pages]

N°9 : ICOMOS. Charte internationale sur la conservation des monuments et des sites (charte de Venise). III^e Congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. Adoptée par l'ICOMOS en 1965. [3 pages]

N°10 : Luc Le Chatelier. A Notre-Dame de Paris, le passé revient en flèche. Télérama, 23/09/2020. [2,5 pages]

N°11 : Marc Mimram. « La restauration à l'identique de Notre-Dame est outrancière et dangereuse ». LeMonde.fr, 28/08/2020. [2 pages]

N°12 : Xavier de Jarcy. Fin du suspense : l'artiste Claire Tabouret signera les nouveaux vitraux de Notre-Dame. Télérama, 18/12/2024. [1 page]

27 pages

TEXTE N°1 : Franck Iovene. Monuments détruits ou abîmés : faut-il reconstruire ? Le Point, 17/09/2015. En ligne : https://www.lepoint.fr/culture/monuments-detruits-ou-abimes-faut-il-reconstruire-17-09-2015-1965643_3.php#11

Le Point, 17 septembre 2015

Monuments détruits ou abîmés : faut-il reconstruire ?

Franck Iovene

Hier Dresde et Varsovie, aujourd'hui le château de Berlin et demain, peut-être, le palais des Tuileries ou la flèche de la basilique de Saint-Denis. Si certains rêvent de reconstruire les monuments disparus ou abîmés par le temps, ces projets comptent aussi leurs adversaires.

Le débat a été vif en Allemagne où est rebâti, au cœur de Berlin, l'ancien château de l'empereur Guillaume II, rasé il y a 65 ans après avoir été endommagé pendant la guerre. Il avait fait place au "Palais de la République", symbole du communisme, maintenant démoli.

La controverse existe aussi en France autour de plusieurs projets de reconstruction comme celui du palais des Tuileries, incendié par les communards en 1871 à Paris, le château de Saint-Cloud, victime des obus de la guerre de 1870 ou de la flèche de la basilique de Saint-Denis, démontée il y a 150 ans et jamais reconstruite. La façade rénovée de la basilique, qui abrite la nécropole des rois de France, est inaugurée ce vendredi à l'occasion des journées du patrimoine après trois ans de travaux.

"Si la foudre s'abattait sur les tours de Notre-Dame ou les clochers de la place Saint-Marc, à Venise, sans doute faudrait-il les reconstruire", estime l'académicien Erik Orsenna, ardent défenseur de la reconstruction de la flèche de Saint-Denis.

"Cette reconstruction serait une formidable manière d'enseigner l'histoire et de parler de tout un pan de l'identité française", plaide l'académicien qui préside un comité de parrainage composé d'élus, d'historiens de l'art, d'universitaires ou d'artistes.

Sceptique quant à l'intérêt de ce projet, Olivier Poisson, inspecteur général des monuments historiques, estime lui que la flèche reconstruite viendrait "altérer l'authenticité de la basilique".

"Le passé est mort et nous n'avons pas à revenir aujourd'hui sur l'histoire de cette flèche qui avait été démontée par nos prédécesseurs", explique-t-il à l'AFP. En clair, la disparition de la flèche fait partie de l'histoire du monument auquel il ne faut donc pas toucher. Une question qui fait d'autant plus débat que l'architecte François Debret (1777-1850) avait démonté la flèche en prenant soin de numéroter chaque pierre en vue d'un futur remontage.

Financé par le mécénat et les revenus touristiques, le projet - estimé à 50 millions d'euros - s'inspire de la reconstruction du navire de La Fayette, L'Hermione, ou du chantier du château de Guédelon, édifice construit depuis vingt ans en Bourgogne selon les méthodes utilisées au Moyen Age.

"L'argent des mécènes pourrait utilement être utilisé à des chantiers plus urgents, d'autant que les crédits consacrés à la restauration ont considérablement baissé en Europe", argumente Gennaro Tuscano, directeur de recherche à l'Institut national du patrimoine (INP).

Les adversaires des reconstructions mettent aussi en avant la Charte de Venise de 1964, texte qui codifie les travaux effectués sur les édifices patrimoniaux et s'élève contre les ajouts arbitraires.

L'Europe du XXe siècle ne manque pas d'exemples de reconstructions à l'identique de monuments disparus: les palais et églises de Varsovie, la cathédrale du Christ-Sauveur à Moscou, la Frauenkirche de Dresde, le pont de Mostar en Bosnie-Herzégovine ou le Parlement de Bretagne.

De nombreux architectes reconnaissent le besoin de rebâtir un chef d'œuvre du patrimoine lorsqu'il a été détruit par la guerre ou un régime politique honni, à moins qu'il ne soit reconstruit, comme le château de Lunéville en Lorraine ou l'opéra de la Fenice de Venise, après avoir été anéanti par les flammes.

"A chaque fois, ce ne sont pas les professionnels ou les théoriciens du patrimoine qui décident mais les habitants d'un pays ou d'une ville, via leurs représentants, qui choisissent ou non de reconstruire", souligne Olivier Poisson.

"En 1902, lorsque le campanile de la place Saint-Marc à Venise s'était écroulé, le conseil municipal avait décidé le soir même de le reconstruire « dov'era, com'era » (où il était, comme il était)", rappelle-t-il.

TEXTE N°2 : Pascal Liévaux, Spécial Notre Dame de Paris : la science à l'œuvre

Site internet du ministère de la Culture, publié le 25 novembre 2024

En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/fr/actualites/special-notre-dame-de-paris-5-6-la-science-a-l-oeuvre>

Ministère de la Culture, 25 novembre 2024

Spécial Notre Dame de Paris : la science à l'œuvre

Pascal Liévaux

Le 8 décembre 2024, à l'issue d'un chantier de restauration hors-normes, la cathédrale Notre-Dame de Paris accueille à nouveau les fidèles et le public. Aujourd'hui, retour sur l'engagement extraordinaire de la Recherche : le chantier scientifique (5/6).

S'il fallait démontrer par l'exemple que les sciences sont inscrites dans la société et qu'elles nous apportent des savoirs précieux, il suffirait de faire appel au chantier de Notre-Dame de Paris. Dès le lendemain de l'incendie, en effet, se posaient des questions précises exigeant des réponses rapides que seules des investigations scientifiques pouvaient fournir. La structure de la cathédrale a-t-elle été endommagée ? Va-t-elle tenir ? Quel est le degré d'altération des pierres ?

Ces questions n'ont cessé d'en appeler d'autres, moins directement liées aux impératifs du chantier de restauration mais tout aussi importantes pour la connaissance de l'édifice. Nos choix de restauration vont-ils modifier l'acoustique de l'édifice ? Comment les artisans du Moyen-Âge ont-ils construit la charpente ? D'où les matériaux provenaient-ils ? Dans quel ordre et selon quelle chronologie les différentes parties de la cathédrale ont-elles été construites ? Quelles informations environnementales et climatiques les bois calcinés recèlent-ils ? Quelles perceptions notre société a-t-elle de ce drame ?

On le voit, ce foisonnement de questions appelait un chantier à lui tout seul : un « chantier scientifique de Notre-Dame » parallèle au chantier de restauration, qui allait produire aussi un nombre fantastique de données dans tous les domaines liés à l'histoire, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture a organisé ce chantier scientifique, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique. Côté CNRS, Philippe Dillmann et Martine Regert en ont été les coordinateurs, avec, côté ministère de la Culture, Aline Magnien (en 2019 directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques) et Pascal Liévaux (Délégué adjoint à la Recherche, Direction générale du patrimoine).

Pascal Liévaux revient sur l'aventure humaine incroyable des chercheurs et des différents groupes de travail du chantier scientifique.

Parmi toutes les singularités du chantier de Notre-Dame figure l'engagement extraordinaire des chercheurs. Comment s'est fédéré ce foisonnement d'initiatives ?

Après l'incendie, des chercheurs de tous les horizons scientifiques ont manifesté leur désir d'étudier la cathédrale. Au ministère de la Culture, avec le CNRS, nous avons pris rapidement la décision de les soutenir dans le cadre d'un chantier scientifique : un ensemble de programmes de recherche liés au chantier de restauration de Notre-Dame de Paris.

Le chantier scientifique tire un parti instructif de la catastrophe. Il permet de considérer les gravats, par exemple, non comme des déchets mais comme des vestiges contenant des quantités d'informations à collecter. Certaines parties de l'édifice ayant été rendues accessibles par le sinistre, les chercheurs peuvent en interroger les matériaux, son architecture, les techniques de sa

construction, ses différentes phases, sa décoration. L'analyse des restes calcinés de la charpente donne des informations sur les forêts et le climat médiévaux, les relevés acoustiques de la cathédrale permettent de comprendre son identité sonore, et les phénomènes anthropologiques induits par l'événement sont riches d'enseignements.

Enfin, le chantier scientifique instaure un dialogue utile entre les chercheurs et les intervenants du chantier de restauration.

Neuf groupes de travail et plus de 170 scientifiques venant de nombreuses institutions ont collaboré pour mener ces recherches. Le détail en est exposé dans un ouvrage passionnant publié par le CNRS et le ministère de la Culture. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur ces travaux ?

On peut tenter de relever quelques traits saillants dans chaque groupe.

Le groupe « Structure » réunit des ingénieurs spécialisés. Sujet majeur, puisque la cathédrale a été déstabilisée par la perte de son toit. Dégradées, en certains points transpercées, et surtout à portée de main le temps du chantier, les voûtes de Notre-Dame se sont offertes sous un angle radicalement nouveau. Les chercheurs ont disposé là d'un véritable « écorché » de la structure. En s'appuyant sur une modélisation performante, ils ont reconstitué les méthodes des maçons médiévaux.

L'inspection des parties endommagées a permis de constater aussi l'extrême minceur des voûtes : une quinzaine de centimètres seulement dans le chevet, à peine plus dans la nef et presque un voile de pierre tendu sur le large vaisseau central de la cathédrale, épaulé par des arcs-boutants.

Pour les matériaux, on compte quatre groupes : « Pierre », « Bois et Charpente », « Verre » et « Métal ». Un exemple significatif : la partie sommitale des murs ayant été mise à nu, on s'est aperçu de la présence de renforts métalliques en grand nombre. Or ces agrafes de fer ont pu être datées : elles sont contemporaines de la construction des murs. On ignorait que l'édifice enveloppe en fait un véritable squelette métallique. Autre exemple : on a compris, contre l'opinion courante, que les chênes choisis par les charpentiers médiévaux n'étaient généralement pas pluri-centenaires. Et aussi que les bois étaient taillés verts, au contraire de l'idée reçue. Or il y a longtemps qu'en France on ne construit plus de charpente à partir de bois vert. Il a fallu aller en retrouver la tradition, échanger avec des charpentiers d'autres pays pour réapprendre à tailler dans le fil du bois en appréciant la singularité de chaque grume.

Ces découvertes et bien d'autres ont permis de renouveler notre connaissance du chantier médiéval et de sa chronologie. On a par exemple précisé les datations de la charpente à partir d'analyses physico-chimiques des restes calcinés. Comme on a relevé précisément l'endroit où chaque morceau est tombé, on a établi un séquençage précis de la construction de la cathédrale.

Enfin l'analyse physico-chimique des vestiges a livré des informations sur les données climatiques au moment de l'abattage de ces arbres, c'est-à-dire au XIIe siècle. On était alors au beau milieu de ce qu'on appelle l'optimum climatique médiéval, une période de réchauffement sur quatre siècles qu'on cherche à mieux connaître.

Quels sont les objets d'étude des autres groupes ?

Le groupe « Décor monumental » : la couleur est omniprésente dans la cathédrale depuis le Moyen-Âge. Les traces de polychromie médiévale ont intéressé les chimistes et les historiens de l'art. On les retrouve sur les clefs de voûte dorées à la feuille, sur le chapiteau souligné d'ocre rouge et de vert au cuivre, de fleurs de lys dorées, de rehauts de laque rouge sur motifs bleu azurite. Prélèvements et

analyses permettent, par exemple, d'élaborer des hypothèses de datation et de correspondances avec les événements importants qui ont pu justifier à l'époque la remise en couleur du décor.

Par ailleurs, certaines chapelles du chœur avaient été dotées d'un décor peint lors du grand chantier de Viollet-le-Duc : ce décor a fait l'objet d'une analyse matérielle précise qui a déterminé la méthode de restauration.

Le groupe « Acoustique » travaille sur l'archéologie du sonore, sur la base de relevés antérieurs, sachant que la cathédrale est depuis toujours un lieu de grande activité musicale, mais aussi dans le but de reconstituer les ambiances acoustiques des différentes époques, y compris médiévales, de la vie du monument, incluant les bruits du chantier.

Un groupe de recherches s'intitule « Émotions et Mobilisations ». De quoi s'agit-il ?

S'inscrivent dans ce groupe les études des phénomènes anthropologiques générés par l'incendie et ses suites, de l'émotion patrimoniale quasi universelle à la critique de l'ampleur des dons rassemblés pour la restauration (« *Tout pour Esmeralda, rien pour Quasimodo !* »).

Les vestiges de l'incendie sont regardés comme des reliques par bien des gens. Au point que certains auraient voulu en développer le commerce, y compris avec de bonnes intentions (lever des fonds pour la restauration des églises), ce qui est juridiquement impossible, car ces vestiges sont des biens publics. A cet égard, la démarche de certains artistes qui souhaitaient se saisir de ces vestiges pour les intégrer dans une nouvelle œuvre est peut-être plus intéressante.

Autant de pratiques humaines ou « trop humaines » que ce groupe de travail a observées et analysées. Les chercheurs ont conduit une étude méthodique de tous ces phénomènes au moyen d'un questionnaire de quatre cents questions, diffusé dans le monde entier. Les émotions et les points de vue sur Notre-Dame, à l'occasion de sa mise en péril, c'est aussi un corpus d'informations exploitables, par exemple pour imaginer des dispositifs de médiation.

TEXTE N°3 : Bérengère Viennot, Il ne faut pas reconstruire Notre Dame, Slate, 17/04/2019.
En ligne : <https://www.slate.fr/story/175854/ne-pas-reconstruire-notre-dame-de-paris>

Slate, 17 avril 2019

Il ne faut pas reconstruire Notre Dame

Bérengère Viennot

«Nous rebâtirons la cathédrale plus belle encore», a dit le président Macron. Mauvaise idée.

«Notre Drame», titre si magnifiquement le quotidien Libération du lendemain de l'incendie, qui affiche la flèche embrasée de notre cathédrale nationale vacillant et sur le point de succomber. Le drame de tous les Parisien-nes et de tous les Français-es, le mien, le vôtre aussi sans doute, celui de toutes celles et ceux qui aiment un tant soit peu l'art, le Moyen Âge, Esmeralda, Viollet-le-Duc, Jésus, Paris, l'argent des touristes, la messe, les selfies devant les vieilles pierres, les vitraux et les gargouilles, bref, c'est le drame de tout un chacun, c'est un drame consensuel.

Lundi soir, je suis montée au Sacré-Cœur, j'ai regardé et j'ai pleuré. Ancienne médiéviste, Parisienne viscérale, mes raisons à moi sont historiques, culturelles et personnelles et elles sont respectables, autant que les vôtres, quelles qu'elles soient. Depuis que les dernières braises sont éteintes, sur tous les médias j'entends ce cri unanime: reconstruisons!

Tout le monde est d'accord là-dessus et en premier lieu le président de la République dont il n'est pas question de penser qu'il puisse opportunément y trouver une aubaine pour unifier le pays en temps de crise sociale, bien entendu. Des fonds sont miraculeusement débloqués; le calvaire du financement des biens publics semble connaître un moratoire grâce, entre autres, au don des marchands du temple (avec de possibles déductions fiscales à la clé), grâce à notre père l'État et bientôt aux oboles des petites gens qui veulent, d'un seul élan, que Notre-Dame renaisse de ses cendres.

Je ne vais pas vous faire l'affront de raconter la splendeur de Notre-Dame; il suffit de lire Hugo (soit dit en passant, vous l'avez lu, vous, Hugo? Moi oui, il y a longtemps, et je me souviens avoir souffert au fil de pages entières d'interminables descriptions de gargouilles, avant de l'avoir refermé avec, paradoxalement, la sensation d'avoir reçu un merveilleux cadeau esthétique et littéraire. Vous qui, à en croire Amazon, avez sans doute acheté Notre-Dame de Paris aujourd'hui, armez-vous de patience, ne lâchez pas: parfois c'est chiant dans le détail, mais à la longue on en sort grandi. Bref).

Notre-Dame, œuvre religieuse, historique, littéraire, est –était– splendide, et on la pleure. Mais est-elle morte, ou est-ce une grande brûlée qui vivra quand même? Que faut-il lui souhaiter? Devant ce cri des fidèles et des athées, cette prière commune de résurrection, je me sens soudain seule dans un désert à penser: ne reconstruisons pas Notre-Dame.

Bien sûr, il ne s'agit pas de raser ce qu'il en reste. Il faut même consolider ce que les flammes de l'enfer ont épargné, faire en sorte qu'elle ne soit un danger pour personne et qu'on puisse la rouvrir au peuple de Paris et à tous les gens qui viennent la voir du monde entier. Mais la reconstruire? Non.

Ce ne sera qu'une reproduction

Ce monument religieux élevé à la gloire de Dieu à une époque où Il était le début et la fin de tout et l'explication de chaque phénomène obscur : naissance, maladie, mort, bubons, calvitie, caprices du climat et croisades en tout genre, est en 2019 avant tout un objet culturel et historique dont la beauté et la persistance à travers les siècles sont reconnues tant par les chrétiens qui viennent y faire des genuflexions que par les fidèles d'autres religions ou les athées épatés par tant de grâces. D'un point de vue strictement politique, depuis la séparation des Églises et de l'État en 1905, Notre-Dame ne peut être considérée que comme un monument historique au même titre que le Louvre ou le château de Versailles. Il est donc normal qu'un budget de reconstruction lui soit consacré. Or il ne s'agit plus seulement de budget national: nos milliardaires versent leur obole, la région ouvre les cordons de la bourse et les particuliers sont invités à contribuer dans le cadre d'une grande souscription nationale qui n'est pas sans rappeler celle qui finança le Sacré-Cœur (40 millions de francs à l'époque, pour une basilique dont l'érection devait, on le rappelle, laver les crimes de la France après la Commune).

Reconstruire la cathédrale, symbole religieux et très catholique, avec l'argent de l'État, des puissants et du peuple? On me dit dans l'oreillette (et on ne manquera pas de me crier sur les réseaux sociaux) que je n'y suis pas, ce n'est pas cette Notre-Dame-là que nous voulons rebâtir mais le chef-d'œuvre d'architecture, le refuge de Quasimodo, les combats de la Libération, l'histoire de l'île de la Cité qui doit se perpétuer et ne pas changer d'un iota par la faute d'une malheureuse étincelle. J'entends et une partie instinctive de moi approuve cette démarche; mais non, ce n'est pas une bonne idée. Ce monument-là a brûlé. Il n'existe plus. Et ce qu'on reconstruira, à l'identique ou, plus probablement, avec des variantes de matériaux modernes et plus sécurisés, ce ne sera qu'une reproduction, un peu à la manière de la grotte de Lascaux dont seule la copie est visitable par le commun des mortels.

Une cathédrale est bâtie pour l'éternité. Et voilà qu'en France, la cathédrale de toutes les cathédrales s'effondre, ou presque. Voilà qu'elle nous abandonne, qu'elle nous lâche, après plus de huit siècles d'existence et de rénovations à la gloire de notre génie. La cathédrale est éternelle, or ce sont des humains qui l'ont dressée vers le ciel –et quels humains! Nos ancêtres du Moyen Âge, qui n'avaient que leur force et leur intelligence pour sculpter et construire! Au prix de combien de larmes, de vies, de sang! (C'est le moment ou jamais de (re)lire le merveilleux *Les Piliers de la Terre*, de Ken Follett, et d'y suivre la construction d'une cathédrale en Angleterre) Donc nous, les êtres humains qui avons construit cette œuvre, par elle nous le devenons aussi. La cathédrale est le miroir de notre éternité; elle était là quand nous sommes nés, elle sera là quand nous mourrons et en elle, nous vivons encore.

Cet incendie est aussi un épisode de notre histoire

Le feu du 15 avril nous met devant cet insupportable fait accompli: il n'y a pas d'éternité. Même pas, et surtout pas, celle qui a été fabriquée par et pour l'humanité. Nos projets d'infini ont pris feu, nous mettant face à notre propre imperfection et à notre finitude. C'est ça, qui est insoutenable. Nous sommes en deuil car nous avons perdu une amie chère, et nous en traversons une des premières étapes: le déni. Pourquoi reconstruire Notre-Dame? Parce qu'elle était la beauté, le symbole de l'aspiration de l'être humain à se dépasser et à créer des œuvres superbes au service d'idées plus grandes que lui, ou parce que c'est, simplement, un témoin de notre histoire commune?

Mais nous savons encore créer la beauté, nous savons mieux que jamais fabriquer des monuments qui se dressent vers un ciel où tant d'entre nous cherchent des réponses. Nous possédons encore des témoins de notre histoire, surtout dans et autour de l'île de la Cité. Ce qui nous est insupportable, c'est la disparition, devant nos yeux impuissants, de la certitude que nous sommes immortels.

C'est pour cela que tous et toutes, nous voulons reconstruire Notre-Dame, comme si elle n'était jamais tombée, comme si l'incendie ne s'était jamais produit. C'est une des rares manières qu'il nous reste de réparer ce qui s'abîme. Nous qui sommes si impuissant·es à réparer la Terre qui se dégrade sous nos pieds, nous voulons au moins apporter à nos âmes paniquées la consolation de nous dire que nous sommes tout de même capables de créer une forme d'éternité.

Que faire alors de la dépouille de Notre-Dame? Consolider la structure, qui est encore debout, la protéger d'un nouveau toit, rouvrir le lieu en le conservant tel qu'il est devenu et en faire un memento mori du XXI^e siècle, pourquoi pas? Comme nous visitons les vestiges de châteaux forts, visitons les ruines de Notre-Dame en prenant conscience qu'avec elle, c'est une partie de notre civilisation qui est partie en fumée, que ce malheureux incendie est aussi un épisode de notre histoire, une page qui se tourne et qu'il faut l'assumer, avec ses cicatrices et ses pertes, faute d'assumer le reste.

Et les sous, qu'en ferions-nous? J'ai beau être athée jusqu'à la moelle, je suis très tentée de crier au miracle en voyant que Notre-Dame a réussi à dégoter une somme si folle dans un pays officiellement si fauché. Près d'un milliard d'euros, tombés en vingt-quatre heures de l'escarcelle des plus fortuné·es... Serait-il compliqué de réorienter une telle offrande pour lui trouver un usage bénéficiant au plus grand nombre?

TEXTE N°4 : Charlotte Fauve, Les Trésors révélés de Notre-Dame, Télérama, 12/06/2024

Télérama, 12 juin 2024, dossier « Notre-Dame, le chantier de tous les vertiges »

Les Trésors révélés de Notre-Dame

Charlotte Fauve

Un tas de débris ? Non, une mine de data ! Dans les sous-sols et les décombres, les experts ont découvert plus de cent sculptures, les premières agrafes de métal utilisées dans l'architecture gothique, et ont réalisé des milliers de photos... De quoi enflammer les chercheurs pour de nombreuses années.

Un territoire de recherche neuf, pluridisciplinaire et vertigineux est mis à la disposition des scientifiques.

Le paradoxe de Notre-Dame ? Adorée dans le monde entier, visitée chaque année par 12 à 13 millions de visiteurs, la star des cathédrales était mal connue... jusqu'à l'incendie. « Au-delà du désastre, la tragédie a été une opportunité pour la connaissance, avec une belle histoire de synergie humaine et de construction des savoirs », analyse Martine Regert, l'une des coordinatrices du chantier scientifique exceptionnel monté en parallèle des travaux de restauration, et placé sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture. Depuis cinq ans, neuf groupes de travail ont passé au crible le monument et ses décombres – un amas de « gravats » dont la reconnaissance du statut archéologique a constitué un acte fort : « Débris, déchets ? Personne au départ ne savait comment les nommer, ni quoi en faire, raconte Dorothee Chaoui-Derieux, conservatrice du patrimoine à la Drac Île-de-France. Nous avons fait en sorte que chaque poutre carbonisée, chaque morceau de métal soit photographié là où il était tombé, documenté, analysé, avant son évacuation. » Les découvertes ont été multiples. « Nous avons besoin d'environ 1 000 mètres cubes de pierre pour reconstruire les parties abîmées par la catastrophe, raconte Jonathan Truillet, adjoint sciences et patrimoine auprès de la directrice générale déléguée à l'Établissement public Rebâtir Notre-Dame, (EP-RND) qui chapeaute le « chantier du siècle ». En 2020, nous avons élaboré des protocoles de recherche appliqués, qui nous ont permis d'identifier les carrières où nous fournir. »

Sur le terrain, tout l'enjeu a été de concilier le temps long de la recherche et le rythme effréné des travaux de restauration, dicté par la date de réouverture du 8 décembre. De toute la France, les experts se sont relayés au chevet de l'édifice, et au centre de stockage et d'étude des vestiges de la cathédrale (2 500 mètres carrés d'entrepôts en région parisienne). Fin avril, un colloque a fait le point sur les investigations, et livré une vision renouvelée du monument. « Nous avons, par exemple, découvert l'ampleur de l'usage du métal dans sa construction, ces agrafes de fer qui font en quelque sorte d'elle le premier édifice métallique de l'histoire ! » s'enthousiasme l'historien de l'art Pascal Liévaux, coordinateur du chantier scientifique au ministère de la Culture. Un nouvel éclairage sur le passé de Notre-Dame, sous laquelle se cachait une véritable « réserve archéologique ». Dans le sous-sol de l'édifice, les travaux ont ainsi mis au jour cent sépultures et plus de mille trente-cinq fragments d'un jubé, la clôture séparant le chœur de la nef. L'œil a également redécouvert ses voûtes, à la finesse inattendue même pour les spécialistes. Et, en remontant la piste des forêts qui ont vu naître sa charpente, les chercheurs ont revisité la période du « grand défrichement » médiéval – la réalité s'avère plus complexe, avec des arbres pas si exceptionnels, issus d'une mosaïque forestière dont certains chênes furent acheminés par flottage sur la Seine jusqu'à l'île de la Cité.

« Un tel contexte de coproduction des données est unique et n'a jamais été investigué auparavant », estime le chercheur Livio de Luca, qui a mis à la disposition de la communauté scientifique une plateforme en ligne - l'équivalent de dix téraoctets de données, territoire de recherche entièrement

neuf, pluridisciplinaire et vertigineux. Sur cette base, plusieurs dizaines de milliers de photographies spécialisées, sur lesquelles zoomer quasiment à l'infini pour, à partir d'une chapelle par exemple, s'approcher au plus près de la pierre, la scruter comme au microscope, jusqu'à obtenir les résultats des prélèvements de roche. A la Cité de l'architecture et du patrimoine, ce puzzle numérique géant a d'ores et déjà trouvé une application spectaculaire, sous la forme d'un outil de médiation numérique conçu par Dassault Systèmes, et accessible au grand public sur réservation. Muni d'un casque de réalité virtuelle et d'un sac à dos contenant une carte graphique, le visiteur peut s'offrir une plongée bouleversante dans le dernier souvenir architectural de la cathédrale – un « nuage » de 1,4 milliard de points relevés au laser, en 2013, par l'historien de l'art Andrew Tallon. Pour l'ingénieur d'études Clara Pénagos et ses collègues du groupe de travail Bois et charpente, ce « jumeau » de la cathédrale a permis de se rassembler virtuellement sur l'extrados des voûtes, l'endroit le plus dangereux du chantier, et d'y manipuler en 3D, juste de l'index, des morceaux carbonisés de la charpente, « comme si on les avait eus dans notre poche, explique-t-elle, ce qui nous a aidés à relocaliser les pièces ». Un gisement de données innombrables, dont l'analyse va se poursuivre au moins jusqu'à l'horizon 2027 : « Avec près de six mille infos sur les altérations des pierres de Notre-Dame, nous pouvons désormais entraîner des intelligences artificielles, conclut Livio De Luca. L'idée, c'est que cette formidable intelligence collective puisse servir, à l'avenir, à sauver d'autres monuments. »

Texte N°5 : Jérôme Coignard. Notre-Dame de Paris, 1844-1864 : le colossal chantier qui a métamorphosé la cathédrale. Connaissance des arts, 19/10/2024. En ligne : <https://www.connaissancedesarts.com/monuments-patrimoine/notre-dame-paris/notre-dame-de-paris-1844-1864-le-colossal-chantier-qui-a-metamorphose-la-cathedrale-11195729/>

Monuments et Patrimoine

Notre-Dame de Paris, 1844-1864 : le colossal chantier qui a métamorphosé la cathédrale

En 1842, face à une opinion publique émue par l'état pitoyable de la cathédrale, le gouvernement de Louis-Philippe lance le projet de restauration de Notre-Dame. En 1864, après vingt ans de travaux sous la direction des architectes Lassus et Viollet-le-Duc, l'édifice consolidé a retrouvé sa splendeur.

Dans Notre-Dame de Paris paru en 1831, Victor Hugo écrit : « Sans doute c'est encore aujourd'hui un majestueux et sublime édifice que l'église Notre-Dame de Paris, mais si belle qu'elle se soit conservée en vieillissant, il est difficile de ne pas soupirer, de ne pas s'indigner devant les dégradations, les mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument. » À la suite de la parution de son roman et d'une véhémence pétition où l'on trouve les signatures du peintre Jean-Auguste-Dominique Ingres et de Victor Hugo, le gouvernement du roi Louis-Philippe, présidé par le maréchal Soult, s'empare alors du sujet.

Le concours de 1842

En 1842, le ministre de la Justice et des Cultes, Nicolas Martin du Nord, en charge de l'entretien des édifices culturels conformément aux dispositions du concordat de 1801, met en place un comité pour lancer la première restauration complète de Notre-Dame. Un concours est organisé. Forts de leur expérience sur le chantier de la Sainte-Chapelle, Jean-Baptiste Lassus (1807-1857) et Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) soumettent un projet. Les deux hommes figurent parmi les meilleurs connaisseurs de l'architecture médiévale. Ils remportent le concours et sont officiellement chargés de la restauration de l'édifice en avril 1844. Un bureau est installé dans la tour sud, avec parquet et poêle à bois. Élève et gendre de Viollet-le-Duc, l'architecte Maurice Ouradou rejoindra le chantier en 1860.

Respectueux du monument originel et des ajouts postérieurs, les architectes s'engagent à conserver, consolider, restaurer « avec une religieuse discrétion, avec une abnégation complète de toute opinion personnelle », tout en rendant au monument « la richesse et l'éclat dont il a été dépouillé ». En archéologues scrupuleux, ils dressent un tableau historique et physique de l'état du monument et réunissent une importante documentation d'estampes, de dessins anciens. L'emploi de la fonte et du fer est banni, ainsi que celui des ciments et mortiers modernes. La pierre utilisée est un calcaire fin et résistant choisi dans diverses carrières des environs de Paris et jusqu'en Bourgogne. Ce chantier colossal s'ouvre en 1845. Il débute par la construction d'une nouvelle sacristie, la précédente, édifiée en 1758 par Jacques-Germain Soufflot, ayant été trop endommagée par les émeutes du 14 février 1831.

Dans les moindres détails

Bâti dans le style orné du XIII^e siècle, le nouveau bâtiment repose sur des fondations profondes (plus de 9 mètres), le terrain étant instable. « Avec l'église Sainte-Clotilde, l'édifice constitue l'un des premiers ensembles néogothiques complets de la capitale », écrit Alexandre Gady. Les équipes de

maçons, contremaîtres, compagnons et simples « garçons » sont placées sous la direction des maçons entrepreneurs Milon et Sauvage, sous le contrôle des architectes ou de leurs agents. Fermé le dimanche et les jours fériés (sauf urgence, sur autorisation épiscopale), le chantier est organisé dans les moindres détails, jusqu'à la liste des outils à utiliser. Chaque matériau digne d'intérêt enlevé au monument est étiqueté et rangé en magasin ou sur le chantier. « Toute pierre vieille portant moulure ou sculpture ne pourra être remplacée que lorsqu'elle aura été marquée par l'architecte ou ses agents. » Tous les corps de métier, du ferronnier au peintre décorateur en passant par le tailleur de pierre, interviennent sur l'édifice. Pour leurs soudures, les couvreurs travaillant sur la toiture fondent le plomb sur des « fourneaux couverts, entourés d'une chemise en tôle », accompagnés d'un seau d'eau plein.

Une restitution primordiale

Échafaudages et baraques de chantier sont installés au pied de l'édifice. Des palissades protègent les aires de travail. Des centaines de blocs de pierre sont acheminés par avance sur le site, pour éviter tout retard. Sur la façade occidentale, de mai 1845 à mars 1846, les hideux mastics posés sous la Restauration et devenus pulvérulents sont éliminés, les pierres malades sont remplacées par de nouvelles. Tous les ornements et gargouilles « rabotés » au XVIII^e siècle sont restitués selon des modèles du XIII^e. L'audacieuse imagination de Viollet-le-Duc a donné naissance à un bestiaire fantastique librement inspiré des créations médiévales. La Stryge accoudée à la balustrade de la tour nord en est un exemple fameux. La restitution des sculptures revêt une importance primordiale. Elle revient à Victor Geoffroy-Dechaume (1816-1892). Il dirige une équipe de quinze à dix-sept sculpteurs.

Modèles médiévaux et réinterprétation

Plus de soixante-dix nouvelles statues sont mises en place, dont celles de la galerie des Rois disparues pendant la Révolution ou des ébrasements des portails. Mutilé à la demande des chanoines par Jacques-Germain Soufflot, le portail central retrouve sa forme médiévale. Les éléments anciens trop endommagés sont moulés et servent de modèles aux nouveaux. Pour les statues détruites, on cherche des modèles dans les cathédrales de Chartres, Reims ou Amiens, comme le « beau Dieu » d'Amiens, qui sert de modèle au Christ lequel accueille les fidèles au trumeau du portail central de la façade occidentale de Notre-Dame de Paris. La restauration se poursuit par les façades latérales et le chevet. Les arcs-boutants sont restaurés et sommés de pinacles ornés, la rose du transept sud démontée, reconstruite et pivotée d'un quart de pétale.

Le chantier de la flèche est lancé en février 1859. Après un premier projet de restitution fidèle aux dimensions de la flèche médiévale, connue par des documents anciens, Viollet-le-Duc imagine une flèche plus monumentale, qui nécessite des travaux de renfort des maçonneries de la croisée du transept. « Plus haute, celle-ci doit marquer la silhouette de la cathédrale restaurée dans un espace urbain largement transformé par Haussmann. » Recouverte de plomb, son extraordinaire charpente est exécutée en bois de chêne par l'entrepreneur de charpente Auguste Bellu. Viollet-le-Duc y fait installer douze statues représentant les apôtres, dont un saint Thomas à qui l'architecte prête ses traits, et quatre statues symbolisant les Évangélistes.

Un chantier de vingt ans

À l'intérieur de l'édifice, des lavages et des brossages viennent à bout du badigeon de chaux qui recouvrait les élévations et les voûtes. Proscrits, les racloirs de métal sont remplacés par des outils en bois. Oubliant la promesse de respecter « toutes les additions postérieures à la construction primitive », Viollet-le-Duc, seul architecte depuis la mort de Lassus en 1857, détruit le chœur plaqué de marbre de Robert de Cotte mais les sculptures en marbre et en bronze du Vœu de Louis XIII sont

conservées à leur place ainsi que les stalles en bois sculpté. Les arcs gothiques du rond-point sont rétablis, l'autel et les grilles du chœur sont remplacés par des créations d'inspiration gothique. Excédant la simple restauration, les interventions hardies destinées à rendre au monument l'aspect qu'il aurait dû avoir, d'après les observations nourries que l'architecte en fait, si ses bâtisseurs étaient allés au terme de leurs intentions, suscitent des critiques qui remontent jusqu'à Napoléon III. Dans une lettre à l'architecte, Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, écrit : « Ce soir je suis allé à St Cloud, où l'Empereur m'a dit en riant : Il paraît que Viollet-le-Duc et vous, vous allez détruire Notre-Dame. Je l'ai assuré que nous en laisserions quelque chose. »

Grâce aux fonds réunis par l'abbé de la Place, archiprêtre de la cathédrale, les chapelles sont ornées de peintures d'inspiration médiévale et reçoivent de nouveaux autels, l'État finançant les échafaudages et la préparation des murs. Dans une subtile recherche d'harmonie lumineuse, les chapelles du sud sont peintes de couleurs chaudes, celles du nord de couleurs froides. À l'exception des vitraux, l'architecte dessine tout, mobilier, somptueux reliquaires du Trésor de la cathédrale, qui est alors reconstitué, et jusqu'aux moindres vis des ferronneries. Le 31 mai 1864, la dédicace de la cathédrale est célébrée par Mgr Darboy, archevêque de Paris. La restauration complète aura coûté 8,6 millions de francs, une somme considérable pour l'époque. À l'issue de ce chantier de vingt ans, la cathédrale resplendit, rendue à une cohérence stylistique... qu'elle n'a jamais eue ! Au point que « l'aphorisme qui veut que l'édifice soit pour l'essentiel du XIXe siècle semble bien revêtir, à première vue, une bonne part de vérité ». En réalité, la cathédrale n'en reste pas moins un édifice gothique, dans sa structure constructive comme dans son riche décor sculpté du XIIIe siècle qui orne encore la totalité des voussures des portails et certaines parties hautes de l'édifice.

TEXTE N°6 : Jean-Jacques Larrochelle, Notre-Dame de Paris : cinq ans pour reconstruire, mais comment ? Le Monde, 18/04/2019.

En ligne : https://www.lemonde.fr/culture/article/2019/04/18/notre-dame-de-paris-cinq-ans-pour-reconstruire-mais-comment_5451864_3246.html

Le Monde, 18 avril 2019

Notre-Dame de Paris : cinq ans pour reconstruire, mais comment ?

Jean-Jacques Larrochelle

La volonté de travaux rapides affichée par l'Élysée et Matignon pourrait se heurter à la réalité des dommages et au délai de sécurisation du site, alors que deux points de fragilité subsistent.

La littérature est riche en la matière : faut-il reconstruire, restaurer ou restituer les monuments endommagés ? Le cas de Notre-Dame de Paris, gravement atteinte par l'incendie survenu le soir du 15 avril, vient d'être soumis à une injonction qui semble en compliquer l'équation. Dès le lendemain du sinistre, le président de la République, Emmanuel Macron, a déclaré vouloir que la reconstruction du plus visité des monuments français « *soit achevée d'ici cinq années* ». Un délai jugé très court.

Mercredi 17 avril, à l'issue du conseil des ministres consacré au futur de la cathédrale, le premier ministre, Edouard Philippe, a lancé dans la foulée un concours international d'architecture pour la reconstruction de la flèche, engloutie par les flammes. Notre-Dame de Paris devrait donc retrouver ses nouveaux atours en 2024, tandis que la capitale accueillera les Jeux olympiques.

Le désir de retrouver un monument inchangé a succédé à l'émotion suscitée par le spectacle dantesque de l'incendie ayant failli le faire disparaître.

Pourtant, en matière de restauration patrimoniale, d'autres doctrines existent. Les principes dits de « conservation active » conçoivent que dans le cadre de tels programmes, les différentes strates de l'histoire du lieu puissent subsister à des degrés variables. Dans le cas de Notre-Dame, composée de phases successives allant de deux périodes du Moyen Âge jusqu'à celle du Second Empire, rien n'interdit d'imaginer que des traces rappelant le sinistre du 15 avril restent visibles, comme le rappel mémoriel d'un désastre surmonté.

Sécurisation absolue de l'édifice

Pour reconstruire la charpente de bois entièrement détruite, figure centrale des origines, mais paradoxalement invisible aux yeux de tous, l'architecte Jean-Michel Wilmotte prône ainsi le choix de matériaux actuels.

Alors, reconstruire à l'identique ou pas ? La question est un peu hâtive. Car avant d'imaginer ou de décider à quoi ressemblera Notre-Dame, ou plus exactement de quoi sera faite sa renaissance, la priorité doit être donnée à une recherche fine de l'état actuel des lieux. C'est sur la base de ce constat que pourra être entreprise la planification des nombreux processus qui conduiront à l'achèvement définitif du projet et détermineront sa nature.

Mardi 16 avril au soir sur RTL, le ministre de la culture et de la communication, Franck Riester, a rappelé que deux points de fragilité subsistaient : le pignon du transept nord et une partie sur la tour sud à l'intérieur qui risque, en s'effondrant, d'entraîner le pignon central triangulaire entre les deux tours.

Rien ne peut être fait, ou même envisagé, tant qu'une sécurisation absolue de l'édifice n'est pas assurée. La phase de confortement d'extrême urgence, destinée à assurer l'équilibre général des volumes, a déjà débuté. Pour des édifices en situation de fragilité, cette étape permet de déterminer, dans le vocabulaire des architectes, ce qui, à grand renfort de bastinges, sera étayé, contreventé ou contrebuté, voire déposé. La stabilisation de l'ensemble permet de mieux déterminer les éléments de diagnostic, de localiser les problèmes, d'effectuer des prélèvements de pierre ou de mortiers, ainsi que les premiers essais de nettoyage.

Un toit provisoire

Perché dans une nacelle, l'architecte en chef des Monuments historiques à Notre-Dame, Philippe Villeneuve, est déjà à pied d'œuvre. Pendant qu'il inspecte l'état des murs, des entreprises spécialisées – qui, dans de telles circonstances, peuvent être réquisitionnées – retirent les premiers éléments susceptibles de se dégrader. Epaulés par des pompiers, conservateurs et restaurateurs s'affairent autour des peintures et des vitraux qui seront mis à l'abri, voire ravivés ou réparés.

La phase d'expertise pourra alors seulement débuter. « [Elle] *sera cruciale*, affirme Benjamin Mouton, qui fut l'architecte en chef des Monuments historiques à Notre-Dame de 2000 à 2013. *Cette phase, qui peut durer jusqu'à une année, déterminera la nature et l'ampleur des réparations à faire avant même d'envisager une reconstruction quelconque.* » On ignore pour l'heure le niveau d'atteinte dont souffrent les voûtes et les murs.

Difficile aussi, avant qu'ils ne puissent retrouver leurs qualités structurelles, d'estimer leur temps de séchage, « *qui peut prendre des mois* », selon le coprésident du Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH), Frédéric Létoffé.

Sans parler de l'obligation de coiffer Notre-Dame d'un toit provisoire pour la mettre hors pluie (la voûte ayant été percée en deux endroits), mais seulement après avoir désincarcéré l'immense échafaudage prévu pour la restauration de la flèche construite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879).

« Loi d'exception »

L'architecte Pierluigi Pericolo, qui a participé à la restauration de la basilique Saint-Donatien-et-Saint-Rogatien de Nantes, clone de Notre-Dame construit au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870, n'est pas plus optimiste. La charpente de l'édifice nantais avait été incendiée en 2015, mais dans des proportions moindres que celle de son modèle. A la lumière de cette expérience, il a estimé sur Franceinfo qu'à Paris, la phase de sécurisation pouvait durer « *entre deux et cinq ans* ».

L'indispensable mise en sécurité des lieux, puis l'expertise détaillée des dégâts – ceux occasionnés par le feu, mais aussi et surtout par l'eau, et leur nécessaire réparation –, sans parler des études qui suivront avant que ne commence vraiment le chantier pourraient donc prendre un temps considérable.

Pour cette raison, Frédéric Létoffé avait estimé qu'« *une restauration entre dix et quinze ans* [lui semblait] *raisonnable* ». C'était avant l'intervention du chef de l'Etat. Depuis, les choses ont pris une tournure différente. Le délai imposé par Emmanuel Macron pourrait se révéler réaliste, bien que l'Élysée n'ait pas répondu à nos sollicitations pour connaître les recommandations ayant présidé à cette décision.

« Dans un chantier de restauration, le premier écueil, c'est le manque d'argent qui entraîne d'immenses pertes de temps, explique l'architecte en chef des Monuments historiques, François Chatillon, fin connaisseur des chantiers patrimoniaux. Avec plus de 800 millions d'euros, rien à craindre. »

Le deuxième écueil, connu de tout architecte, concerne les procédures administratives, souvent très longues. Ici encore, Notre-Dame va bénéficier d'un privilège exceptionnel. *« La loi d'exception qui va être votée pour elle lui permettra d'échapper aux habituelles chicaneries »,* poursuit l'homme de l'art. Sans parler du fait que, habituellement confiée au ministère de la culture, la maîtrise d'ouvrage va être reprise en main par le gouvernement qui a placé à la tête de l'opération le général Jean-Louis Georgelin, ancien chef d'état-major de l'armée qui mènera l'affaire au pas de charge. L'Etat va, de surcroît, regrouper autour de l'architecte en chef des Monuments historiques des compétences internes.

Recruter tailleurs de pierre, charpentiers et couvreurs

Reste le problème des entreprises. Mardi 16 avril, le secrétaire général des Compagnons du devoir, Jean-Claude Bellanger, a mis en garde la ministre du travail, Muriel Pénicaud, contre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans les métiers d'art liés à la construction.

Pour Notre-Dame, *« il faudrait, dit-il, que dès septembre, nous recrutions en apprentissage 100 tailleurs de pierre, 150 charpentiers et 200 couvreurs »,* dans l'hypothèse où la « forêt », l'ancienne charpente quasi millénaire, détruite par les flammes, serait reconstruite à l'identique. Rien n'est moins sûr. Les annonces de ces derniers jours plaident pour une autre interprétation. *« La question est de savoir s'il faut reconstruire une flèche, a déclaré le premier ministre. S'il faut la reconstruire à l'identique (...) ou s'il faut (...) se doter d'une nouvelle flèche adaptée aux techniques et enjeux de notre époque. »*

En choisissant d'ouvrir le concours à toutes les hypothèses, le gouvernement semble vouloir déplacer la portée symbolique, l'aspect sensible du projet dont la « forêt », reprise à l'identique, incarnait jusqu'à présent l'esprit. Il y a fort à parier que le concours international fera beaucoup parler de lui en France et ailleurs. Pour François Chatillon, *« pas un architecte au monde ne va résister à l'envie de pouvoir dire : j'ai planté ma flèche sur mille ans d'histoire. »*

TEXTE N°7 : Roland Castro, Jean-Michel Wilmotte, Faut-il reconstruire Notre-Dame de Paris à l'identique ? Le Parisien, 19/042019. Propos recueillis par Pauline Conradsson.
En ligne : <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/faut-il-reconstruire-notre-dame-de-paris-a-l-identique-18-04-2019-8055753.php>

Le Parisien, 19 avril 2019

Faut-il reconstruire Notre-Dame de Paris à l'identique ?

Roland Castro, Jean-Michel Wilmotte

Alors qu'Emmanuel Macron a promis de reconstruire la cathédrale, d'ici cinq ans, la question du « comment » se pose. Deux architectes débattent.

C'est la question qu'il faudra trancher : faut-il reconstruire la cathédrale Notre-Dame de Paris à l'identique, après l'incendie qui l'a partiellement détruite lundi soir? Mercredi, Édouard Philippe a annoncé le lancement d'un concours international d'architecture portant sur la reconstruction de la flèche de Viollet-le-Duc qui, il l'a rappelé, n'a été érigée qu'en 1859. Au-delà de la flèche, d'autres questions se posent : faut-il utiliser du bois, du béton ou du métal, Les techniques d'aujourd'hui ou de l'époque ? Avec un objectif en tête, fixé par Emmanuel Macron : achever la reconstruction d'ici cinq ans.

Pour débattre de cette question, Le Parisien a interrogé deux architectes aux avis contraires : Roland Castro, qui a notamment travaillé sur le Centre national de la BD et de l'image, à Angoulême, ou la bourse du travail, à Saint-Denis, et Jean-Michel Wilmotte, qui a œuvré sur le mobilier urbain des Champs-Élysées et sur le musée d'Art islamique de Doha.

« Les Parisiens voudront que ce soit pareil »

Pourquoi ne rien changer ?

ROLAND CASTRO. Il ne faut pas discuter. Ce n'est pas le moment de faire une nouvelle cathédrale. Il faut reconstruire à l'identique, c'est une chose que tout le monde attend, comme on le fait très souvent pour des grands monuments historiques. Elle est trop inscrite dans notre patrimoine. C'est un édifice tellement chargé d'histoire, et une histoire tellement longue, qu'il ne faut pas y toucher.

Comment s'organiserait le chantier ?

Ce qui s'est passé, c'est aussi un événement formidable pour les Compagnons du devoir, les charpentiers. Ça va relancer l'apprentissage. Je crois qu'il faut un architecte des Bâtiments de France pour piloter le chantier. Certains vont dire qu'on peut faire autrement, il y aura peut-être des projets un peu drôles.

Utiliser du fer parce que l'édifice est fragilisé par exemple...

Je ne pense pas que ce soit nécessaire. Mais les Parisiens, je pense, voudront que ce soit pareil. Pourtant, Dieu sait si je n'aime pas l'idée que l'on construise à l'identique. Même si ça ne le sera jamais complètement. Cette Forêt, la charpente, avec des pièces incroyables de charpentier, elle s'en est allée avec son mystère et il faut la refaire, et en bois. Même des choses qu'on ne voit pas méritent d'être restituées. Parce que c'est ce monument-là.

Qu'a-t-il de si particulier ?

Certains monuments, on peut les oublier et passer à autre chose, mais d'autres, une fois qu'on les a identifiés comme étant à ce point importants, on se doit de les respecter et les reconstruire à l'identique. En cinq ans, on peut y arriver, en limitant les contraintes administratives. Il aura fallu cet incendie pour que tout le monde se rende compte de l'importance de Notre-Dame. Voir tous ces gens pleurer, c'était incroyable.

Pensez-vous qu'il faille garder une trace du drame ?

Aucun intérêt. On vit un moment d'union nationale autour d'un bâtiment devenu laïc, républicain, pour beaucoup de monde. Cet incendie et les réactions qui ont suivi, c'est un symbole d'unité nationale qui fait du bien. C'est triste à dire, mais ce brasier a permis de réchauffer une société française en morceaux.

« Il faut des solutions de notre époque »

Vous voulez tout changer. Pourquoi ?

JEAN-MICHEL WILMOTTE. Reconstruire à l'identique, c'est impossible si on ne veut pas avoir un chantier qui s'éternise, sur des dizaines d'années. Pour refaire une charpente en bois, il faut aller couper une forêt, tailler et faire sécher les arbres, c'est un travail colossal. On sait faire, mais c'est long.

Quelles solutions proposez-vous ?

Je pense que la structure a été un peu affaiblie dans l'incendie, il est important de trouver un système plus léger. Pour la charpente, une structure métallique, c'est 50 % moins lourd que le bois, et ça serait complètement adapté à cet ouvrage. Et puis elle ne se verra même pas, car elle sera au-dessus de la voûte. Sur la toiture, si l'on remplace du plomb par du titane, on peut avoir un effet très proche extraordinaire, et beaucoup plus léger, car le titane pèse trois fois moins lourd que le plomb. On ne va pas revenir à des méthodes anciennes, les cathédrales ont été reconstruites régulièrement et ces stratifications de l'histoire sont visibles, il faut se positionner dans le futur.

Est-ce qu'on ne risque pas de perdre l'âme de Notre-Dame ?

Pour se relever vite de ce drame, il faut des solutions de notre époque. Metz a été refait avec une structure métallique, Reims avec du béton, Chartres avec des poutrelles en fonte. C'est hyper simple, il n'y a pas de honte, c'est montrer une réactivité, une modernité. C'est dire qu'on est un pays qui n'a pas peur et qui avance. Je vous parle de bon sens. Il faut relever le défi, il y a eu un drame et on réagit avec les moyens de notre époque.

Quid de la flèche de Viollet-le-Duc ?

Elle a eu son époque. Il en faut une nouvelle. Il faut marquer cet événement. C'est un symbole qui aurait tout à fait sa place dans l'axe qui va de Notre-Dame à l'Arche de La Défense en passant par le Louvre et sa Pyramide. Cette Pyramide justement ! Tout le monde l'a critiquée et aujourd'hui, on s'en sert comme l'image de la France. Le concours doit être un concours français, pour montrer que ça a été repris par la population. Et puis l'objectif, c'est de faire vite. Annoncer une reconstruction dans les cinq ans, c'est une réaction forte, une réaction de fierté et de volonté. Il faut se réveiller, prendre le taureau par les cornes. Avec passion.

TEXTE N°8 : Francesco Bandarin, interview, La Tribune de l'art, 25/05/2019.

En ligne : <https://www.latribunedelart.com/notre-dame-interview-de-francesco-bandarin>

La Tribune de l'art, 25 mai 2019

Francesco Bandarin : interview

Francesco Bandarin était directeur du centre du patrimoine mondial de l'Unesco de 2000 à 2010 puis sous-directeur général pour la Culture de l'Unesco de 2010 à 2018. À ce titre, il est particulièrement qualifié pour nous dire ce qu'il pense de la restauration de Notre-Dame, de ce qu'il faudrait faire et ne pas faire, et du rôle que l'UNESCO pourrait tenir dans ce dossier. Nous l'avons interrogé à ce sujet.

Quelle est la place de Notre-Dame dans le classement des berges de la Seine patrimoine mondial de l'Unesco ?

Ce qui est inscrit, ce ne sont pas les monuments individuellement mais un ensemble urbain qui a un caractère monumental, historique et artistique de grande envergure. Notre-Dame est certainement le pivot de tout ce paysage urbain qui s'est construit en lien avec l'identité nationale et qui traduit la vision du patrimoine telle qu'elle existe au niveau international. C'est pour cela que, même avec toutes les flexibilités nécessaires pour la gestion d'un tel ensemble - par exemple pour la voirie - l'inscription sur la liste du patrimoine mondial entraîne sa conservation en l'état où il se trouve au moment de l'inscription. On parle bien de Notre-Dame et de sa flèche. Il faut rétablir l'ordre qui a été détruit par l'incendie.

Que pensez-vous de l'argument disant que la flèche n'est pas d'origine, donc qu'elle n'a que peu d'importance ?

On sait bien que Notre-Dame n'a pas été bâtie dans une seule phase historique. Il y a eu la première étape de construction aux XIIe et au XIIIe siècles, à peu près pendant cent ans, puis une longue période d'ajustement et de construction d'éléments complémentaires. Le grand changement est venu seulement sept siècles après, avec Viollet-le-Duc. Il a trouvé un bâtiment qui était très abîmé, avec des problèmes structurels, et il l'a remis à neuf selon une vision très historiciste, pour créer une reconstitution de l'architecture du Moyen Âge. Bien sûr avec ses propres dessins, mais très inspiré de tout ce qu'il avait connu et étudié. Il est vrai que la cathédrale, pour une grande partie de ses décors, date du XIXe siècle. La flèche est nouvelle, mais c'est vrai aussi pour une partie de ses autres éléments : des arcs boutants ont été remplacés, beaucoup de vitraux, mais aussi presque toutes les sculptures, notamment sur la façade après les destructions de la Révolution. Donc la cathédrale est vraiment une stratification de constructions pendant sept siècles et Viollet-le-Duc, quoi qu'on pense, en est une partie essentielle. Il est évident qu'elle a été inscrite par l'Unesco également parce qu'elle représente un grand moment de l'histoire de la restauration. Viollet-le-Duc a fait de la cathédrale un modèle. Si l'Unesco avait pensé que c'était un faux elle ne l'aurait pas protégée. La pensée moderne du patrimoine intègre les reconstructions du XIXe dans la vision de l'histoire du monument. Quand elle devient un monument historique, son évolution se termine car on veut la conserver pour ce qu'elle est.

Il ne s'agit donc pas d'une lutte des anciens et des modernes ?

Les gens ont tendance à oublier que justement le concept de monument historique est moderne. Dans l'Antiquité et jusqu'à la Révolution française il n'y avait pas de monuments historiques. On ne peut pas dire que nous sommes des passésistes. Au contraire, nous sommes des modernistes, parce que nous préservons un concept de la modernité. Pour les ensembles urbains, la conception historique est encore plus récente, elle date du XXe siècle. Le précurseur fut Gustavo Giovannoni qui, dans la première moitié du XXe siècle, a théorisé le premier les villes historiques comme ensembles

urbains à préserver, avec notamment son livre « L'Urbanisme face aux villes anciennes ». La Conférence d'Athènes 1931 a été le premier texte international sur le patrimoine international et on la doit à Giovannoni. Tout cela a été formalisé dans la seconde moitié du XXe siècle, après la guerre.

Pour vous, les objectifs de la restauration sont donc simples ?

Du point de vue de la conservation du patrimoine, il n'y a pas beaucoup de discussion à avoir. C'est un monument qui doit être remis dans son état d'avant l'incendie, comme d'ailleurs on le refait dans tous les cas similaires. Ce n'est pas le seul incendie qu'on a eu à traiter avec l'UNESCO, il y en a très fréquemment. La seule condition de l'UNESCO pour reconstruire un élément détruit, c'est ce que dit la charte de Venise : on ne doit pas être dans l'hypothèse, il faut des certitudes scientifiques. La profession évolue un peu sur un seul point, depuis la disparition des Bouddhas de Bâmiyân et les récentes destructions au Moyen Orient : on considère qu'il peut y avoir un intérêt à reconstruire, même sans certitudes scientifiques, notamment lorsqu'il y a une grande importance pour la population du monument détruit. Mais ce n'est évidemment pas le cas pour Notre-Dame, dont la structure est parfaitement connue.

Qu'avez-vous pensé de la réaction de la France ?

Ce qui m'a motivé pour écrire un article dans *The Art Newspaper*¹, c'est de voir qu'il n'y avait pas, de la part du gouvernement français d'approche internationale en rapport avec le patrimoine mondial. Or c'est une grande occasion pour la France de ne pas traiter cela seulement comme un objet d'intérêt national, mais d'en faire un exemple qui pourrait servir à d'autres pays pour améliorer leurs propres moyens de préservation et de préparation au risque. J'ai trouvé que la réaction de la France était trop refermée sur une vision nationale. Dès qu'il s'agit d'un patrimoine mondial, il est pourtant facile de choisir une approche internationale.

Que vous inspire le projet de loi du gouvernement ?

Si l'on veut faire un établissement public, une sorte d'agence en charge de Notre-Dame, pourquoi pas. Beaucoup de cathédrales - Saint-Pierre de Rome par exemple - sont gérées par des agences, et ça depuis le Moyen Âge ! On peut innover sur cette question, c'est le problème de l'État. Sur celle des dérogations en revanche, il y a beaucoup à dire. Tous les monuments sont restaurés selon les règles du code du patrimoine qui sont la conséquence de l'accumulation d'une expérience séculaire. Franchement je ne vois pas la raison pour laquelle il faudrait déroger d'un corpus juridique qui est l'expression de l'expérience de la France dans ce domaine.

On dit souvent que la France est l'un des pays les plus en pointe dans la législation des monuments historiques, qu'en pensez-vous ?

Le code français est un bon code, pour ce que j'en connais. Il donne un cadre d'action très clair. Si on enlève ça, que va-t-on faire ? On aboutit à une sorte de vide. Qu'est-ce qu'il y a à la place ? Ça c'est une vraie préoccupation. Je pense que ce n'est pas une très bonne idée. Le code du patrimoine n'empêche pas la restauration de Notre-Dame, au contraire, et il n'y a aucune justification à y déroger. Le Sénat a eu raison de supprimer l'article 9, il a mis exactement les doigts sur le point qui pose problème. Je ne sais pas quelle sera la conclusion, ni ce qu'en dira l'Unesco, mais c'est un véritable problème. Peut-être trouvera-t-on un compromis constructif, mais laisser un vide sur cette question, cela ne va pas tranquilliser les gens. J'espère qu'il y aura un débat intéressant lors du prochain comité du patrimoine mondial de l'Unesco (du 30 juin au 10 juillet, à Bakou) et qu'il soulignera l'importance de faire de la restauration de Notre-Dame un cas d'école.

Et que pensez-vous du concours sur la flèche ?

Quand j'ai vu ça, je me suis dit vraiment, on ne peut pas séparer les parties d'un monument. Quand

¹ <https://www.theartnewspaper.com/2019/04/30/notre-dame-should-be-rebuilt-as-it-was>

on fait une restauration, on doit concevoir un projet intégral. On ne peut pas séparer la flèche du reste du monument. D'ailleurs, cela a créé une grande confusion : les architectes ont compris qu'il fallait refaire aussi le toit, ce qui est impossible, jamais le toit ne sera refait par un architecte avec les projets absurdes que l'on a vus. Pour ce qui est de la flèche, il faut penser que celle-ci joue aussi un rôle structurel, autant qu'un rôle artistique et stylistique. On peut faire un concours d'architecture, mais pour une restauration entière, et à l'identique ! La modernité, elle est dans les techniques, pas dans les formes. Je pense cela donnera une occasion d'introduire beaucoup de technologies et de techniques modernes.

Quelles sont les bonnes décisions à prendre pour restaurer Notre-Dame ?

Il faut d'abord la consolider, ce qui est en cours, et ensuite il faudrait mettre en place un comité scientifique international pour orienter la restauration et la reconstruction. Ça a été fait à Lascaux par exemple quand il y a eu la crise de sa conservation. Quand il y a un problème de ce type, on crée toujours un comité scientifique international, et d'ailleurs la France participe à tous ces comités. Voilà encore un cas où la France joue un rôle majeur. On a plusieurs comités internationaux actuellement, un pour l'Irak, un pour les sites cambodgiens de Angkor et Preah Vihar. À Venise l'UNESCO participe aux travaux du Comité interministériel pour la sauvegarde de la ville et de sa lagune.... On en a eu un pour la tour de Pise quand il s'est agi de la sécuriser. C'est assez normal de mettre cela en place, pour deux raisons : pour bénéficier des compétences qui existent dans le monde, et pour faire bénéficier de l'expérience acquise à cette occasion au dehors du pays. La France a toutes les compétences, mais son ingénierie ne s'est pas beaucoup penchée sur la question des maçonneries. Ce n'est pas un pays sismique, et ce sont les pays sismiques qui ont développé cela. En France, on privilégie la pratique. Il y a une grande tradition du compagnonnage qui vient du Moyen Âge, et le système des architectes en chef des monuments historiques. Mais ni les uns ni les autres n'ont vraiment les outils d'ingénierie contemporaine nécessaires pour connaître bien l'état d'un monument[...]. La France pourrait bien bénéficier des expériences d'autres pays dans le domaine de l'ingénierie structurelle des monuments historiques, thème sur lequel il y a même une charte de l'ICOMOS (Principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural, 2003). C'est l'Italie et la Grèce qui sont les plus en pointe dans ce domaine car ce sont des pays sismiques. Je pense que la France pourrait d'un côté exporter son expérience et aussi importer des connaissances provenant d'autres pays, avec des bénéfices très importants, surtout pour le futur. Je pense qu'on pourrait utiliser l'argent qui arrive et qui ne va pas être dépensé entièrement, pour faire de Notre-Dame un chantier pilote pour les autres cathédrales de France et qui sont dans un état désastreux. Je suis allé récemment à Beauvais par exemple, c'est terrible. Les autres cathédrales font face à des risques comparables et elles n'ont pas les ressources techniques disponibles. Si on crée une forte mobilisation d'ingénieurs, de spécialistes, jusqu'aux tailleurs de pierre à la fin il y aura les compétences pour aborder les problèmes des autres. Je pense qu'il y a des opportunités énormes pour faire d'autres choses ce qui correspond d'ailleurs à l'esprit de ce que fait l'UNESCO.

Comment l'Unesco peut-elle intervenir dans cette restauration ?

Le comité du patrimoine mondial, comme je l'ai dit, se penchera certainement à Bakou sur la question de Notre-Dame, mais à ce jour l'UNESCO n'a pas reçu le rapport que la France doit faire, comme c'est le cas dès qu'il y a une crise majeure sur un site du patrimoine mondial. Ce rapport contient l'état des lieux et les mesures qui ont été prises par l'État pour réagir à la crise. Il est sans doute trop tôt mais je pense qu'après la promulgation de la loi, dans le courant du mois de juin la France devra présenter ce rapport, et on pourra ouvrir la discussion sur cette base. Le comité discutera de cette affaire. Dans des cas similaires, comme je l'ai vu souvent, le comité pourra demander d'envoyer une mission technique. Il demandera d'être informé au fur et à mesure que les choses avancent et discutera pour savoir s'il convient de déclarer le site en péril, ce que je ne pense

pas. L'UNESCO et l'ICOMOS ne se sont pas encore prononcés sur la restauration à l'identique. Mais du point de vue des principes qu'ils soutiennent depuis toujours, c'est la seule conclusion possible.

Si l'UNESCO dit cela et que la France décide de passer outre, que se passera-t-il ?

Je pense que la France a un grand intérêt à être alignée avec l'UNESCO, et réciproquement, donc je pense qu'ils vont trouver une formule. Il est vrai que l'histoire de la flèche a pris une résonance particulière, mais ce n'est pas pour aujourd'hui. Ce sera vraiment la dernière chose dont il faudra s'occuper, et on ne va plus en parler pendant des années. Il est impossible de lancer un concours maintenant.

Que concluriez-vous ?

Je pense que l'idée de refaire le toit avec les techniques traditionnelles est possible, ce qui serait aussi une chose nouvelle car pour les deux cathédrales qui ont brûlé, Chartres au XIXe et Reims au XXe, la charpente n'a pas été refaite à l'identique. Cela prouverait que la modernité est capable d'intégrer l'expérience et les capacités techniques du Moyen Âge.

Propos recueillis par Didier Rykner (24 mai 2019)

TEXTE N°9 : ICOMOS¹, Charte internationale sur la conservation des monuments et des sites (charte de Venise). III^e Congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964. **Adoptée par l'ICOMOS en 1965.**

ICOMOS, 1965

Charte internationale sur la conservation des monuments et des sites (charte de Venise)

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

En donnant une première forme à ces principes fondamentaux, la Charte d'Athènes de 1931 a contribué au développement d'un vaste mouvement international, qui s'est notamment traduit dans des documents nationaux, dans l'activité de l'ICOM et de l'UNESCO, et dans la création par cette dernière du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. La sensibilité et l'esprit critique se sont portés sur des problèmes toujours plus complexes et plus nuancés ; aussi l'heure semble venue de réexaminer les principes de la Charte afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document.

En conséquence, le II^e Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques, réuni, à Venise du 25 au 31 mai 1964, a approuvé le texte suivant :

DEFINITIONS

Article 1.

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

Article 2.

La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

Article 3.

La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

CONSERVATION

¹ Conseil international des monuments et des sites.

Article 4.

La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Article 5.

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

Article 6.

La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.

Article 7.

Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

Article 8.

Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

RESTAURATION

Article 9.

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

Article 10.

Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

Article 11.

Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

Article 12.

Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

Article 13.

Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.

SITES MONUMENTAUX

Article 14.

Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents.

FOUILLES

Article 15.

Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la "Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques" adoptée par l'UNESCO en 1956.

L'aménagement des ruines et les mesures nécessaires à la conservation et à la protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts seront assurés. En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification.

Tout travail de reconstruction devra cependant être exclu à priori, seule l'anastylose peut être envisagée, c'est-à-dire la reconstitution des parties existantes mais démembrées. Les éléments d'intégration seront toujours reconnaissables et représenteront le minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.

DOCUMENTATION ET PUBLICATION

Article 16.

Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de reconstitution et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs ; sa publication est recommandée.

TEXTE N°10 : Luc Le Chatelier. A Notre-Dame de Paris, le passé revient en flèche. Télérama, 23/09/2020. En ligne : <https://www.telerama.fr/idees/a-notre-dame-de-paris-le-passe- revient-en-fleche-6700843.php>

Télérama, 23 septembre 2020

A Notre-Dame de Paris, le passé revient en flèche

Luc Le Chatelier

Aux oubliettes, la promesse présidentielle de refaire la cathédrale “plus belle qu’avant” : Notre-Dame de Paris sera reconstruite à l’identique. Mesure de sagesse ou solution de paresse ?

Peut-on effacer l’incendie comme s’il n’avait jamais existé ? Faut-il retrouver la cathédrale telle qu’Hugo l’a rêvée, Viollet-le-Duc transcendée, les marchands du temple momifiée ? Quel sens y a-t-il à reconstruire comme au XIIIe siècle ? Pourquoi n’a-t-on pas profité de cet accident pour projeter le monument dans le IIIe millénaire ? En quoi ce passéisme nostalgique nous parle de notre époque et de ses maux ?

La nouvelle est tombée le 9 juillet, dans la torpeur estivale : invitée de la matinale de France Inter, Roselyne Bachelot, toute nouvelle ministre de la Culture, lâche benoîtement à propos du chantier de restauration de Notre-Dame de Paris : « Un large consensus se dégage dans l’opinion publique et chez les décideurs pour la reconstruction à l’identique. » Sans plus de détails. Le jour même, un communiqué de l’Élysée enfonce le clou : à la suite d’une réunion de travail avec les experts de la Commission nationale du patrimoine et de l’architecture, Emmanuel Macron aurait désormais « la conviction » qu’il faut restituer la charpente du XIIIe siècle, la toiture en feuilles de plomb et la flèche d’Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) telles qu’elles étaient à la veille de l’incendie du 15 avril 2019.

Exit sa promesse, dans les cendres encore chaudes, de refaire la cathédrale « plus belle qu’avant ». Enterrée l’annonce dans la foulée du Premier ministre Édouard Philippe d’un concours international pour une nouvelle flèche qui marquerait d’« un geste architectural contemporain » cette page dramatique de l’histoire du monument. On préfère effacer le mauvais souvenir d’un incendie accidentel — dont les images sidérantes ont pourtant fait, font et feront encore longtemps le tour du monde sur les réseaux sociaux —, quitte à figer à jamais la vieille dame dans ses habits du XIXe siècle. Comme le dit alors l’architecte Paul Chemetov, qu’on avait connu plus téméraire : « La carte postale, fût-elle mentale, s’impose à tous. » Même Jean Nouvel, notre starchitecte national, fendeur du ciel et bétonneur des déserts, dans une tribune du Monde, se félicite que « pour une fois, la modernité [s’abstienne] de détruire et d’oublier ». Fermez le ban. Tout sera conforme à l’image éternelle pour les jeux Olympiques de 2024 et le grand retour du tourisme mondialisé post-Covid.

Roman national

Comment comprendre ce — lâche ? — soulagement qui engourdit alors l’opinion, les ténors de l’opposition, nombre d’intellectuels, la plupart des médias, l’auteur même de ces lignes ? Suivraient-ils enfin la voie de la sagesse ? Celle de la fidèle conservation d’un patrimoine fondateur de notre roman national, construit par l’historien Jules Michelet (1798-1874) et le premier inspecteur général des Monuments historiques, Prosper Mérimée (1803-1870) ? Une position qui rejoint celle, techniquement irréprochable, défendue par Philippe Villeneuve, l’actuel architecte en chef en charge de Notre-Dame : parfaitement dans son rôle, il soutient que la charpente et la flèche parties en fumée sont l’une et l’autre très bien documentées, mesurées, numérisées, et donc reproductibles au plus près « pour respecter l’histoire », mais aussi « la bonne stabilité du bâtiment ». Pour tenir, les voûtes doivent en effet supporter une charge importante que le chêne et le plomb garantissent. Interrogé sur le sujet, son confrère Bruno Decaris, architecte en chef des Monuments historiques,

pourtant peu suspect de conservatisme exacerbé (sa restauration béton en 2005 du château de Falaise, dans le Calvados, lui valut quelques déboires), adopte la même ligne, « par modestie devant l'incommensurable ». Il s'explique : « Une cathédrale gothique est un lieu habité aux équilibres subtils. Il faut être initié pour comprendre, et se permettre d'intervenir. Viollet-le-Duc y a passé sa vie ; ce n'est pas en cinq ans qu'un maître d'œuvre, aussi talentueux soit-il, pourra faire mieux... »

Dans la chaleur émolliente de l'été, certains s'émeuvent pourtant de ce consensus par trop nostalgique. L'architecte Odile Decq lève les yeux et les bras au ciel. « Toutes les cathédrales qui ont subi des dommages se sont reconstruites avec les moyens et les techniques de l'époque : Chartres a une charpente en métal, Reims ou Nantes, en béton... Pour Notre-Dame, je n'ai rien contre le bois. Mais pas à la manière du Moyen Âge ! Quel manque d'envie et de confiance en notre temps, nos artistes, nos créateurs, nos architectes, nos ingénieurs, nos artisans ! » Odile Decq ne propose évidemment pas de transformer la silhouette du bâtiment et le profil de sa toiture. « Mais, avec une structure d'aujourd'hui, on pourrait occuper différemment ce volume. Pour en faire un musée. Un lieu d'exposition. Un espace public. Ce monument est un lieu de culte, certes, mais il appartient aussi à la nation — à nous tous — et au monde. Pourquoi ne pas le rendre plus accueillant ? » Quant à la flèche... Elle soupire. « Comment justifier cette précipitation à faire un pastiche vide de sens ? Il fallait se donner le temps de trouver la bonne idée, le bon architecte, la bonne technique, le bon matériau qui permette de se projeter dans le futur avec force, joie et enthousiasme. »

Jean-Michel Wilmotte, l'architecte de l'église orthodoxe russe de Paris aux bulbes de résine dorée plantée en 2016 non loin de la tour Eiffel, fut le premier, au lendemain de l'incendie, à proposer sa vision. Son truc, à lui, ce sont les nouvelles technologies, les matériaux innovants et « les logiciels surpuissants de chez Dassault Systèmes » (spécialisés dans la conception 3D), qui auraient fait merveille sur ce chantier. « Quelle occasion manquée, déplore-t-il aujourd'hui. Imaginez des éléments de charpente en fibre carbone, profilés au millimètre, tous identiques, qui arriveraient par la voie fluviale et que l'on pourrait monter en chaîne, clac-clac-clac ! en quelques mois, au vu de tous, pour rendre au toit sa forme. Quel gain de temps et d'argent. Quelle extraordinaire vitrine pour le savoir-faire français et l'excellence de nos ingénieurs ! Et quelle école ce serait pour les compagnons du IIIe millénaire. Alors que là, on va aller couper des chênes pluri-centenaires qu'on va assembler comme au XIIIe siècle... Les bras m'en tombent. » S'il aime la modernité, Wilmotte n'est cependant pas un rebelle. Classique dans la forme, il sait rassurer ses clients. En l'occurrence, il aurait bien vu la flèche à la manière de Viollet-le-Duc, mais « en résine moulée, bardée de titane et non pas de plomb, un matériau obsolète et polluant ». Il rêve : « On aurait même pu y inclure des fibres optiques pour en faire, la nuit, une aiguille de lumière. »

Nicolas Reveyron n'est pas architecte, mais historien de l'art médiéval à l'Université Lyon-II et membre du comité scientifique du chantier de Guédelon, ce château fort en construction depuis une bonne vingtaine d'années dans l'Yonne avec les méthodes et les matériaux du Moyen Âge. Dans son dernier livre, 'Notre-Dame de Paris. Quel avenir pour notre passé ?', s'il ne prône sûrement pas le retour à la hache et à la doloire pour équarrir les troncs de la charpente, il rappelle en revanche quelques évidences qui semblent échapper au débat du jour. D'abord l'épaisseur du temps à laquelle, en bon archéologue, il est sensible. Notre-Dame a mis plus de huit cents ans à être ce qu'elle est. Chaque époque a laissé ses strates, ses stigmates, ses erreurs, ses renforts, ses inventions. « Quand il a érigé sa flèche qui culminait à 91 mètres "au-dessus du pavé de l'église", Viollet-le-Duc en a entendu de toutes les couleurs ! La précédente, plus petite, avait été démontée à la fin du XVIIIe. En deux générations, les Parisiens l'avaient oubliée, et s'en passaient très bien. » Son invention, véritable chef-d'œuvre de paroxysme médiéval à la sauce romantique, trouvera néanmoins sa place dans le ciel de Paris et le paysage mental des fidèles, des passants, des touristes, de l'Unesco, des boules à neige. Surtout quand, dévorée par les flammes, elle s'effondre dans le chœur et sur les écrans des smartphones du monde entier. Stupeur ! Faut-il pour autant la recopier maintenant qu'elle a disparu, à la manière de ces temples japonais détruits et reconstruits à

l'identique tous les vingt ans « pour préserver le savoir-faire plutôt que la matière » ? Ne pourrait-on pas plutôt s'habituer à une autre ? Qu'aurait fait Viollet-le-Duc ?

Intenable calendrier

Nicolas Reveyron remet là aussi quelques pendules à l'heure. Notamment en matière de doctrine. « Si, dès 1840, Prosper Mérimée et ses services insistent : "La pierre doit toujours être préférée, surtout quand elle remplace la pierre, les architectes restaurateurs d'alors se permettent à peu près tout. À Chartres, après l'incendie du 4 juin 1836, Édouard Baron (1806-1850) imagine une charpente en fonte et fer, comme un véritable décor de Jules Verne, sans s'arrêter aux cris d'orfraie du jeune Viollet-le-Duc ou du grand Hugo, qui s'exclame : "Où sont les châtaigniers ? Où sont les charpentiers ? On fera un comble de fer." »

À peu près à la même époque, à Rouen, la flèche en fonte de la cathédrale, imaginée par Jean-Antoine Alavoine (1778-1834), est tout aussi conspuée par l'intelligentsia parisienne. Elle est aujourd'hui choyée, admirée, classée. À l'instar d'Odile Decq, le curieux s'interroge : la meilleure manière de rendre hommage au visionnaire Viollet-le-Duc et à ses pairs, sauveurs de tout ce patrimoine médiéval alors en perdition, n'aurait-elle pas été de mettre nos pas dans les leurs pour inventer une flèche qui leur soit digne, c'est-à-dire audacieuse, puissante, inspirée... et résolument de notre temps ?

« En cinq ans, vous rêvez ! » Ce cri du cœur des professionnels de la profession — sauf Wilmotte dont les pratiques écrasent les prix et les délais — montre bien les limites politiques de l'exercice. Car si Emmanuel Macron est revenu « par conviction » sur ses promesses de beautés nouvelles, il n'a rien lâché de son intenable calendrier. Que tout soit fin prêt pour les JO de 2024. Et que, d'ici là, le sujet — classé, bouclé, ficelé — ne pollue pas la campagne de la présidentielle de 2022, ni même, en ces temps de Covid, la rentrée sociale et la rentrée scolaire salement masquées, les Gilets jaunes en embuscade, une réforme des retraites toujours dans les limbes... Circulez, y a rien à voir, si ce n'est l'excellence rassurante de nos traditions immuables et de notre patrimoine de carte postale.

À lire

Notre-Dame de Paris. Quel avenir pour notre passé ? de Nicolas Reveyron, éd. du Cerf, 240 p., 20 €.

TEXTE N°11 : Marc Mimram. « La restauration à l'identique de Notre-Dame est outrancière et dangereuse ». LeMonde.fr, 28/08/2020. En ligne : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/28/marc-mimram-la-restauration-a-l-identique-de-notre-dame-est-outranciere-et-dangereuse_6050141_3232.html

Marc Mimram : « La restauration à l'identique de Notre-Dame est outrancière et dangereuse »

Marc Mimram, architecte

Plaidant pour une flèche « de notre temps », l'architecte considère, dans une tribune au « Monde », que le choix de reconstruire une charpente en bois est de nature à perpétuer le risque de l'incendie.

Tribune. La décision, annoncée le 9 juillet, de reconstruire la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris à l'identique et de refaire la charpente en bois est non seulement mal fondée, mais dangereuse.

Si, précédemment, certains ont proposé des projets absurdes, voire indécents, allant de la toiture en verre façon centre commercial à l'adjonction de couronnements pseudo-high tech, personne ne songe aujourd'hui à modifier la volumétrie ou la fonctionnalité de la couverture de ce monument, repère cultuel et culturel de la nation. Cependant, sa reconstruction impose des choix sur trois sujets : la charpente, la couverture, la flèche.

La charpente ne peut être reconstruite à l'identique puisque son caractère patrimonial a disparu dans l'incendie avec un bois datant, pour partie, de plus de huit siècles. Recopier les formes d'antan ne produirait qu'une apparence. A moins de vouloir créer une école des techniques constructives obsolètes, et l'on comprend alors pourquoi certains réclament déjà que les bois soient coupés à la manière des charpentiers du XIII^e siècle : pas de scies mais des haches, des doloires... Oublions les grues, préférons les poulies ; oublions les casques, préférons les chapeaux de feutre !

L'option de la reconstruction à l'identique n'est pas seulement outrancière, elle est dangereuse car elle reconstitue, avec les 4 000 tonnes de bois nécessaires, le risque du prochain bûcher. Les interventions réalisées sur les cathédrales endommagées par le passé sont éloquentes : la charpente de Reims est en béton, celle de Chartres en acier, et le récent incendie de la cathédrale de Nantes aurait été bien plus grave si, après le sinistre de 1972, on avait choisi une copie en bois « à l'identique » plutôt que de recourir au béton, ininflammable.

Vision incendiaire du patrimoine

Cette charpente ne sera vue quasiment par personne, mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner à un passéisme abusif. On pourrait, pour cette structure, comme l'aurait fait Viollet-le-Duc, trouver une solution plus rationnelle, plus économique, plus rapide à mettre en œuvre, plus sécurisante, plus en adéquation, aussi, avec nos savoir-faire contemporains, comme les bétons fibrés ultraperformants ou les aciers issus du recyclage. Mais, par orgueil ou par paresse, c'est une vision incendiaire du patrimoine qui se construit ici.

Toujours selon l'option à l'identique, la couverture serait refaite en feuilles de plomb, alors que les mesures sur la pollution due à l'incendie sont inquiétantes et que chacun connaît les dégâts sanitaires liés à l'extraction et à la transformation du plomb, entre cancers et saturnisme. Presque

toutes les filières de couvertures en plomb ont été abandonnées ; pourquoi le chantier de Notre-Dame devrait-il être le lieu de leur réhabilitation ?

Replacer 210 tonnes de plomb en 1 300 tablettes de 5 mm d'épaisseur, comme au XIII^e siècle, est contraire à toute logique environnementale et sanitaire. La vision « patrimoniale » de la conservation des monuments historiques serait-elle au-dessus des règles de santé publique élémentaires ?

Venons-en à la question de la flèche. Comme d'autres, je suis très attaché à l'œuvre d'Eugène Viollet-le-Duc. Qu'elle soit théorique, grâce à son enseignement sur la rationalité structurelle et son expression en architecture – la lecture de ses *Entretiens sur l'architecture* (1863) est particulièrement éclairante à cet égard – ; qu'elle soit constructive, par la logique des mises en œuvre, de l'expression des échelles, du façonnage, du détail, du sens donné aux caractères spécifiques des matériaux.

La foi et le progrès

Viollet-le-Duc nous aura montré comment la révolution industrielle devait trouver, avec l'avènement de la fonte, un vocabulaire architectural spécifique et comment, plus largement, chaque époque devait façonner sa propre représentation construite dans ses dimensions matérielles, structurales, géométriques. Une démarche dont les cathédrales, mêlant la foi et le progrès, ont toujours été l'expression, dans un dialogue entre massivité et pesanteur pour la période romane, entre lumière et élévation pour le gothique [*un élévation est un vide ménagé dans une structure pour réduire le volume des matériaux*].

Mais n'oublions pas que la flèche de Notre-Dame est un projet du XIX^e siècle, une vision, une interprétation du Moyen Age par Viollet-le-Duc, qui ne manquait guère d'imagination et pensait trouver là une manière d'achever ce que des siècles de transformations et d'adjonctions n'avaient cessé de métamorphoser.

A travers une flèche différente et bien plus haute que la précédente, il a façonné un profil de la cathédrale étonnant, expression contemporaine, et non passéiste, de son époque.

C'est bien de cette forme de modernité qu'il faudrait s'inspirer aujourd'hui. Croire aux vertus de son temps, à la capacité d'exprimer sciences et savoirs, matières et forme raisonnée, structure et architecture.

Construire une flèche d'aujourd'hui suivant la leçon de Viollet-le-Duc serait une manière de lui rendre hommage. Mettre nos pas dans les siens, avec une flèche de notre temps, dans une attention renouvelée à la cathédrale.

Marc Mimram, architecte-ingénieur et professeur d'architecture, est l'auteur de nombreux ouvrages d'art en France et à l'étranger, notamment la passerelle Solferino (aujourd'hui passerelle Léopold-Sédar-Senghor), à Paris (prix Equerre d'argent 1999), et le pont Hassan-II, à Rabat (prix Aga Khan 2013). Il a récemment réalisé le projet d'extension du stade Roland-Garros à Paris.

Texte n°12 : Xavier de Jarcy. Fin du suspense : l'artiste Claire Tabouret signera les nouveaux vitraux de Notre-Dame. Télérama, 18/12/2024. En ligne : <https://www.telerama.fr/arts-expositions/fin-du-suspense-l-artiste-claire-tabouret-signera-les-nouveaux-vitraux-de-notre-dame-7023539.php>

Télérama (site web) - Télérama

Fin du suspense : l'artiste Claire Tabouret signera les nouveaux vitraux de Notre-Dame

Xavier de Jarcy

Publié le 18 décembre 2024 à 14h35

Et la gagnante est... Claire Tabouret. Comme viennent de l'annoncer l'Élysée et le ministère de la Culture, l'artiste va signer les vitraux contemporains de la cathédrale, qui seront fabriqués par l'atelier verrier rémois Simon-Marq. Ainsi prend fin un an de suspense autour d'un concours imposé en décembre 2023 par Emmanuel Macron, et contesté par les défenseurs du patrimoine car la pose des nouveaux vitraux oblige à démonter ceux de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), classés monuments historiques au même titre que les murs.

Daniel Buren, favori de l'Élysée, ne l'a donc finalement pas emporté. Le projet de Claire Tabouret, sur le thème de la Pentecôte et dans des tons acidulés de rose ou de jaune, devrait être installé dans les baies de six chapelles du côté sud de la cathédrale fin 2026, pour un coût de quatre millions d'euros, pris en charge par le ministère de la Culture. La créatrice a prévu en arrière-plan des scènes religieuses un fond rappelant les vitraux de Viollet-le-Duc. Elle confirme que ceux-ci seront bien démontés. Pour aller où ? Philippe Jost, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale, précise que deux hypothèses sont à l'étude : installer ces verrières dans un musée consacré à Notre-Dame, ou bien les remonter dans un autre édifice. Ce qui semble peu réaliste, puisqu'il s'agit d'un travail sur mesure.

Le feuilleton n'est pas terminé, puisque l'association Sites et Monuments, forte d'une pétition d'opposants ayant recueilli plus de 230 000 signatures, va porter l'affaire devant les tribunaux. Nous attendons la publication de l'autorisation de travaux signée du préfet de Région pour attaquer, indique son président, Julien Lacaze, qui défend par principe la protection monument historique et l'intégrité du travail de Viollet-le-Duc. C'était un autodidacte et un rebelle. La gamme de couleurs de ses vitraux est d'une grande modernité. Le patrimoine du XIXe siècle n'est pas un sous-patrimoine, mais Emmanuel Macron ne le comprend pas. Les politiques ont pris du retard sur les historiens : la réhabilitation de Viollet-le-Duc a commencé dès le centenaire de sa mort, en 1979.

Julien Lacaze propose donc une solution de remplacement : Installer des vitraux contemporains pourrait être intéressant, mais encore faut-il ne pas détruire la création du passé. On pourrait les placer dans le beffroi nord, où se trouvent des verrières blanches. Ainsi, on ajouterait au lieu de soustraire. Mais le gouvernement semble prêt à aller jusqu'au procès. Nous sommes confiants, car nous sommes certains d'agir dans la légalité, affirme Philippe Jost. La justice appréciera.